

Observatoire des discriminations
Avril 2006

Jean-François Amadiou
En collaboration avec Sylvain Giry

Olivier, Gérard et Mohammed ont-ils les mêmes chances de faire carrière ?

-Une analyse des enquêtes emploi de l'INSEE-

Un prénom peut-il stigmatiser et exposer celui qui le porte au racisme ou au mépris ?

Les prénoms attribués à la naissance varient au gré des modes et diffèrent selon la catégorie sociale des parents. Les prénoms donnés par les cadres sont souvent éloignés de ceux choisis par les parents ouvriers. **Le prénom est un marqueur social** révélant une origine sociale, un âge, une origine géographique ou encore une appartenance religieuse. Le choix d'un prénom n'est donc pas sans conséquences. Il est une étiquette posée sur chaque individu l'exposant aux moqueries si le prénom est ridicule ou pouvant au contraire plaire, inspirer confiance ou faire bonne impression. (Cf. **Jean-François Amadiou**, *Les clés du destin*, éditions Odile Jacob, 2006.

Dans ces conditions, le fait de **porter un prénom plutôt qu'un autre modifie-t-il la destinée professionnelle ?**

Il existe des travaux d'économistes à ce sujet aux Etats Unis mais cette question n'a encore jamais été élucidée en France à partir de données statistiques.

L'exploitation des *enquêtes emploi de l'INSEE* portant sur 407 552 personnes permet de répondre à cette question. Nous avons étudié des cohortes d'hommes et de femmes nées entre 1930 et 1959 et analysé ce qu'ils étaient devenus au moment des enquêtes de 1983, 1986 et 1989 (depuis cette date, l'INSEE ne donne plus l'indication du prénom). Nous avons choisi 196 prénoms

qui étaient très fréquemment attribués¹. Pour chaque cohorte de personnes nées au même moment nous constatons que certains prénoms ont la préférence des milieux bourgeois et d'autres la cote auprès des milieux populaires.

- Que sont devenus les enfants de cadres qui portaient un prénom connoté « populaire » ? Ont-ils accédé au statut de cadre autant que les enfants de cadres qui portaient un prénom typique de ce groupe social ? Quant aux ouvriers et aux employés, porter un prénom bourgeois a-t-il joué en leur faveur ?
- Les enfants dont les pères étaient d'origine maghrébine ont-ils connu des trajectoires professionnelles très différentes ?

Principaux résultats²

Les prénoms porteurs et les autres ...

Pour les filles et les garçons, porter un prénom plutôt connoté comme bourgeois ou populaire a toujours un effet sur les destinées professionnelles. Quelle que soit la profession du père et quelle que soit la période de naissance (nous avons analysé les chiffres de chaque période de naissance) les professions finalement occupées par les répondants des enquêtes INSEE ne sont pas les mêmes selon le prénom porté.

- Les filles de cadres ayant un prénom « bourgeois » ont 50% de chances en plus de devenir cadres à leur tour que les filles portant des prénoms « populaires ». Pour les garçons fils de cadres l'écart est de près de 10%. Mieux vaut s'appeler dans cette période Valérie et Véronique que Andrée, Simone ou Jeanne.

- Les filles et les garçons issus des autres milieux sociaux ont toujours des destinées différentes en fonction de leur prénom. Les différences se situent entre 1% (professions intermédiaires) au minimum et 7 % au maximum (hommes fils d'employés). Les Olivier, Eric ou Thierry nés entre 1930 et 1959 s'en sortent mieux que les Albert, Joseph ou Lucien.

La destinée des enfants au prénom maghrébin

La discrimination dont sont victimes les personnes portant un prénom d'origine maghrébine n'est hélas pas une surprise ; elle est pleinement confirmée dans cette étude. Djamila, Nora comme Driss et

¹ Voir Annexe 2 : Echantillon de prénoms

² Voir Annexe 1 Résultats détaillés

Hassan n'accéderont pas aux mêmes positions sociales bien que leurs parents appartiennent parfois à un milieu favorisé.

- 83 % des fils d'ouvriers portant un prénom d'origine maghrébine sont restés ouvriers comme père alors que la moitié des fils d'ouvriers au prénom « français de souche » ont connu une ascension sociale. On note que les filles d'ouvriers s'en sortent mieux que les garçons mais c'est simplement parce qu'elles ont plus souvent employées et les garçons ouvriers.

- De leur côté, les fils issus des professions intermédiaires ont 5 fois moins de chance de devenir cadres. Et aucune des filles portant un prénom maghrébin et issues du même milieu n'est devenu cadre.

- Les enfants de cadres au prénom maghrébin ont environ 2 fois moins de chances d'être à leur tour cadres.

- Enfin, les enfants d'artisans et de commerçants au prénom du Maghreb ont 4 à 5 fois moins de chances d'avoir une mobilité sociale ascendante.

L'effet du prénom a pu s'exercer durant la scolarité mais nous savons que cette variable joue un moindre rôle dans les parcours scolaires que dans la vie professionnelle. Toutes les études convergent pour souligner par exemple que la réussite scolaire des jeunes portant un nom maghrébin est quasiment équivalente à celle des personnes portant un patronyme « français de souche ». C'est donc en raison des discriminations dans l'accès à l'emploi de la moindre qualité des emplois obtenus, des passages par la précarité et de déroulements de carrière ralentis que la trajectoire professionnelle est moins bonne.

L'étude des prénoms permet bel et bien de mesurer des phénomènes de discrimination, de plafonnement de carrière et d'inégalité des chances et cela même pour des individus dont les ascendants sont de puis plusieurs générations installés sur le territoire métropolitain. Le prénom porté est bien un marqueur social, signalant une origine géographique et sociale, et qui trace encore trop souvent les destins de chacun.

Annexe 1 :

Résultats d'ensemble détaillés personnes nées entre 1930 et 1959.

Art./Com.			Cad./Pr. Intel.			Pr. Inter.			Empl.			Ouvr.		
Eff.	Eff. Mob. Soc. Asc.	% Mob. Soc. Asc.	Eff.	Eff. cadre	% cadre	Eff.	Eff. cadre	% cadre	Eff.	Eff. Mob. Soc. Asc.	% Mob. Soc. Asc.	Eff.	Eff. Mob. Soc. Asc.	% Mob. Soc. Asc.
Prénoms masculins														
Bourgeois														
1088	496	45,6%	828	487	58,8%	909	263	28,9%	882	444	50,3%	2604	1256	48,2%
Populaires														
2682	1176	43,8%	1194	586	49,1%	2155	495	23,0%	2906	1263	43,5%	9717	4432	45,6%
Prénoms féminins														
Bourgeois														
1333	480	36,0%	944	320	33,9%	1057	139	13,2%	1044	355	34,0%	2639	2079	78,8%
Populaires														
896	283	31,6%	473	109	23,0%	861	105	12,2%	1054	305	28,9%	3594	2620	72,9%
Prénoms d'origine maghrébine														
Masculin														
187	18	9,6%	28	7	25,0%	38	2	5,3%	111	19	17,1%	651	111	17,1%
Féminin														
25	2	8,0%	7	1	14,3%	11	0	0,0%	37	4	10,8%	141	96	68,1%

Source : Observatoire des discriminations-Paris I à partir des enquêtes emploi INSEE 1983, 1986, 1989.

Lecture : 58,8% des fils de cadres portant un prénom fréquemment donné chez les cadres (« bourgeois ») sont cadres au moment des enquêtes.

Annexe 2: Echantillon de prénoms

Prénoms Masculins Maghrébi s	Prénoms Féminins Maghrébi s	Prénoms Masculins Bourgeois		Prénoms Masculins Populaires		Prénoms Féminins Bourgeois		Prénoms Féminins Populaires	
Abdallah	Aïcha	Alain	1920-1939	Alain	1955-1959	Aline	1920-1949	Agnès	1920-1944
Abdelaziz	Djamila	Albert	1920-1924	Albert	1935-1959	Anne Marie	1920-1939	Andrée	1925-1959
Abdelkader	Fadila	André	1920-1924	André	1935-1959	Annick	1920-1944	Anne Marie	1950-1959
Abdellah	Farida	Bernard	1920-1939	Bernard	1950-1959	Annie	1920-1939	Annick	1954-1959
Ahmed	Fatiha	Bruno	1940-1954	Bruno	1920-1939	Bernadette	1920-1949	Annie	1950-1959
Amar	Fatima	Charles	1950-1959	Charles	1920-1939	Brigitte	1920-1954	Catherine	1920-1929
Brahim	Fatma	Christian	1920-1939	Christian	1950-1959	Catherine	1940-1954	Cécile	1920-1939
Djamel	Fatna	Daniel	1920-1934	Daniel	1945-1959	Cécile	1950-1959	Chantal	1950-1959
Driss	Halima	Didier	1920-1944	Denis	1920-1949	Chantal	1930-1939	Christiane	1954-1959
Farid	Houria	Eric	1920-1954	François	1920-1934	Christiane	1920-1944	Claire	1920-1949
Habib	Karima	Francis	1920-1949	Frédéric	1920-1944	Christine	1930-1959	Colette	1940-1959
Hamed	Malika	François	1945-1959	Georges	1940-1959	Colette	1920-1929	Danielle	1950-1959
Hamid	Naïma	Frédéric	1955-1959	Gérard	1945-1959	Danielle	1920-1939	Denise	1945-1959
Hassan	Nora	Georges	1920-1929	Guy	1920-1949	Denise	1920-1934	Francine	1950-1959
Hocine	Rachida	Gérard	1920-1934	Jacques	1935-1954	Elisabeth	1920-1949	Françoise	1950-1959
Kamel	Sadia	Henri	1930-1959	Jean	1920-1939	Evelyne	1925-1949	Ginette	1940-1959
Karim	Saïda	Jacques	1920-1924	Jean Louis	1950-1954	Fabienne	1920-1954	Jacqueline	1920-1924
Larbi	Yamina	Jean	1950-1959	Jean Paul	1955-1959	Francine	1920-1939	Jeanne	1920-1959
Messaoud	Yasmina	Jean Louis	1920-1939	Jean Yves	1955-1959	Françoise	1920-1939	Maria	1930-1959
Mohamed	Zohra	Jean Marc	1920-1949	Joel	1955-1959	Georgette	1930-1959	Marie	1920-1934
Mohammed	Zora	Jean Paul	1920-1944	Joseph	1930-1959	Ginette	1920-1929	Michèle	1950-1959
Mouloud	21	Jean Yves	1920-1944	Laurent	1920-1934	Hélène	1920-1959	Monique	1950-1959
Mustapha		Joel	1925-1939	Louis	1945-1959	Isabelle	1920-1954	Nicole	1945-1959
Nordine		Laurent	1945-1959	Lucien	1935-1959	Jacqueline	1935-1959	Odile	1954-1959
Omar		Louis	1920-1934	Marc	1920-1949	Laurence	1920-1959	Régine	1950-1959
Rabah		Lucien	1920-1924	Marcel	1940-1959	Marie	1945-1959	Renée	1940-1959
Rachid		Marcel	1920-1929	Maurice	1935-1954	Martine	1920-1949	Simone	1940-1959
Saïd		Maurice	1920-1924	Michel	1940-1954	Michèle	1925-1939	Sophie	1920-1939
Salah		Michel	1920-	Patrice	1955-	Monique	1920-		

Tahar

30

	1929		1959		1939
Olivier	1920-1959	Patrick	1955-1959	Nathalie	1920-1954
Pascal	1920-1954	Paul	1920-1934	Nicole	1920-1934
Patrice	1930-1944	Pierre	1920-1939	Odile	1925-1944
Patrick	1925-1944	René	1955-1959	Patricia	1920-1944
Paul	1945-1959	Robert	1930-1959	Régine	1920-1939
Philippe	1920-1949	Roger	1940-1959	Renée	1920-1929
Pierre	1950-1959	Yves	1920-1944	Sandrine	1950-1959
René	1920-1944	36		Simone	1920-1929
Roger	1920-1929			Sophie	1950-1959
Thierry	1930-1959			Sylvie	1920-1954
Yves	1955-1959			Valérie	1925-1959
				Véronique	1930-1959

40

41

Méthodologie :**1.Sélectionner et classer les prénoms entre les deux catégories : « populaire » ou « bourgeois »**

En premier lieu, il faut choisir des prénoms qui apparaissent en nombre suffisant dans la base de données : nous avons fixé arbitrairement un seuil à 500 mais nous avons pu constater par la suite, dans certains cas (si les prénoms sont concentrés sur certaines années de naissance), cela ne s'avérait pas suffisant. On effectue donc un tri à plat des prénoms de la base de données et on ne conserve que ceux qui sont assez nombreux.

Le but est ensuite de trouver une méthodologie statistique qui nous permette d'analyser dans le temps si un prénom est bourgeois ou populaire. Pour ce faire, on sélectionne trois variables dans notre base de données : le prénom (il faut faire attention que l'ensemble soit uniformisé : majuscule ou minuscule, traits d'union ou non dans les prénoms composés...), l'année de naissance (regroupées en classes quinquennales ce qui semble être le meilleur compromis quant à la précision souhaitée) et la profession du père (donnée dans la nomenclatures à deux chiffres de l'INSEE mais que nous simplifions en six grandes catégories, en ne tenant pas compte de la modalité « Inconnu »).

On effectue les tris croisés de l'année de naissance avec la profession du père (en excluant la modalité « Inconnu »), en incluant les pourcentages en colonnes. On obtient donc une première indication, tous prénoms confondus, de l'évolution entre 1890 et 1975 des proportions représentées dans la population française par chaque grande catégorie socioprofessionnelle. On répète le même traitement pour chaque prénom sélectionné et on peut commencer la comparaison avec les résultats globaux.

Yves	Profession père												
	Agri.		Art./Com.		Cad./Pr. Intel.		Pr. Inter.		Empl.		Ouvr.		Σ
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
1880-1884	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
1890-1894	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
1895-1899	1	33,3%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	3
1900-1904	5	62,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	25,0%	1	12,5%	8
1905-1909	10	47,6%	3	14,3%	0	0,0%	0	0,0%	3	14,3%	5	23,8%	21
1910-1914	15	39,5%	7	18,4%	5	13,2%	2	5,3%	1	2,6%	8	21,1%	38
1915-1919	9	32,1%	3	10,7%	4	14,3%	1	3,6%	5	17,9%	6	21,4%	28
1920-1924	12	15,8%	11	14,5%	13	17,1%	5	6,6%	10	13,2%	25	32,9%	76
1925-1929	30	34,1%	13	14,8%	8	9,1%	9	10,2%	5	5,7%	23	26,1%	88
1930-1934	39	26,2%	22	14,8%	12	8,1%	11	7,4%	18	12,1%	47	31,5%	149
1935-1939	50	32,1%	24	15,4%	6	3,8%	12	7,7%	21	13,5%	43	27,6%	156
1940-1944	24	17,9%	20	14,9%	18	13,4%	10	7,5%	25	18,7%	37	27,6%	134
1945-1949	44	20,1%	16	7,3%	20	9,1%	31	14,2%	33	15,1%	75	34,2%	219
1950-1954	30	12,2%	26	10,6%	30	12,2%	38	15,5%	28	11,4%	93	38,0%	245
1955-1959	31	14,4%	21	9,7%	27	12,5%	31	14,4%	24	11,1%	82	38,0%	216
1960-1964	15	11,4%	12	9,1%	17	12,9%	19	14,4%	18	13,6%	51	38,6%	132
1965-1969	7	8,3%	9	10,7%	12	14,3%	21	25,0%	10	11,9%	25	29,8%	84
1970-1974	1	5,9%	3	17,6%	2	11,8%	3	17,6%	3	17,6%	5	29,4%	17
Σ	324	20,0%	192	11,9%	174	10,8%	193	11,9%	206	12,7%	527	32,6%	1616

On complète ensuite notre méthode en calculant les Khi-deux par case à condition que les effectifs soient suffisants (ce qui n'est pas toujours le cas au début et à la fin de notre période d'observation). Avec des écarts significatifs entre effectifs théoriques et réels, on peut constater certaines sur(sous)représentations, ce qui est plus parlant que les simples proportions précédentes.

Yves	Profession Père																		
Année Naissance	Agri.			Art./Com.			Cad./Pr. Intel.			Pr. Inter.			Empl.			Ouvr.			Σ
	N	Eff. Th.	X ² /case	N	Eff. Th.	X ² /case	N	Eff. Th.	X ² /case	N	Eff. Th.	X ² /case	N	Eff. Th.	X ² /case	N	Eff. Th.	X ² /case	
1880-1884	1	0,2	3,2	0	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0,3	0,3	1
1890-1894	0	0,2	0,2	1	0,1	6,5	0	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0	0,3	0,3	1
1895-1899	1	0,6	0,3	1	0,4	1,2	0	0,3	0,3	0	0,4	0,4	0	0,4	0,4	1	1,0	0,0	3
1900-1904	5	1,6	7,2	0	1,0	1,0	0	0,9	0,9	0	1,0	1,0	2	1,0	0,9	1	2,6	1,0	8
1905-1909	10	4,2	8,0	3	2,5	0,1	0	2,3	2,3	0	2,5	2,5	3	2,7	0,0	5	6,8	0,5	21
1910-1914	15	7,6	7,2	7	4,5	1,4	5	4,1	0,2	2	4,5	1,4	1	4,8	3,1	8	12,4	1,6	38
1915-1919	9	5,6	2,0	3	3,3	0,0	4	3,0	0,3	1	3,3	1,6	5	3,6	0,6	6	9,1	1,1	28
1920-1924	12	15,2	0,7	11	9,0	0,4	13	8,2	2,8	5	9,1	1,8	10	9,7	0,0	25	24,8	0,0	76
1925-1929	30	17,6	8,7	13	10,5	0,6	8	9,5	0,2	9	10,5	0,2	5	11,2	3,4	23	28,7	1,1	88
1930-1934	39	29,9	2,8	22	17,7	1,0	12	16,0	1,0	11	17,8	2,6	18	19,0	0,1	47	48,6	0,1	149
1935-1939	50	31,3	11,2	24	18,5	1,6	6	16,8	6,9	12	18,6	2,4	21	19,9	0,1	43	50,9	1,2	156
1940-1944	24	26,9	0,3	20	15,9	1,0	18	14,4	0,9	10	16,0	2,3	25	17,1	3,7	37	43,7	1,0	134
1945-1949	44	43,9	0,0	16	26,0	3,9	20	23,6	0,5	31	26,2	0,9	33	27,9	0,9	75	71,4	0,2	219
1950-1954	30	49,1	7,4	26	29,1	0,3	30	26,4	0,5	38	29,3	2,6	28	31,2	0,3	93	79,9	2,1	245
1955-1959	31	43,3	3,5	21	25,7	0,8	27	23,3	0,6	31	25,8	1,0	24	27,5	0,5	82	70,4	1,9	216
1960-1964	15	26,5	5,0	12	15,7	0,9	17	14,2	0,5	19	15,8	0,7	18	16,8	0,1	51	43,0	1,5	132
1965-1969	7	16,8	5,8	9	10,0	0,1	12	9,0	1,0	21	10,0	12,0	10	10,7	0,0	25	27,4	0,2	84
1970-1974	1	3,4	1,7	3	2,0	17,6	2	1,8	0,0	3	2,0	0,5	3	2,2	0,3	5	5,5	0,1	17
Σ	324			192			174			193			206			527			1616

 Surreprésentation  Sous-représentation

A l'aide des deux tableaux réalisés pour chaque prénom, on peut dans une majeure partie des cas, analyser l'évolution des prénoms dans leur usage, populaire ou bourgeois (on notera que ce sont principalement les catégories « cadres » et « ouvriers » qui permettent d'étudier cela).

On constate que bien souvent selon notre méthode, les prénoms apparaissent comme bourgeois au début puis deviennent populaire en fin d'observation (on dénombre quand même quelques cas où c'est l'inverse). En tout cas, il n'y a quasiment aucun prénom qui reste soit populaire, soit bourgeois tout au long de la période. On savait que l'utilisation des prénoms était cyclique mais peut-être pas à ce point là.

A partir de ce constat, certains prénoms apparaissent donc dans les traitements des prénoms bourgeois et populaires mais à des périodes de naissance différentes. De plus, comme nous l'avons déjà évoqué, les effectifs sont peu nombreux en début et en fin de période, nous avons donc choisi comme période de référence les années de naissance entre 1930 et 1959, quand c'était possible. Pour les prénoms où il y aurait eu une inversion de tendance au cours de cette période, nous avons pu décaler les périodes d'observation, et/ou légèrement les réduire à 25 ans, et donc, éventuellement faire figurer ces prénoms comme bourgeois et populaires. Finalement, on a pu obtenir une série de prénoms dans les deux catégories, associés à des périodes d'observation de même amplitude.

2. Mesurer la mobilité sociale ascendante des prénoms et établir des moyennes

Il s'agit ensuite d'étudier la profession des individus (qui nous est donnée dans la base de données, de la même manière que la profession du père et que nous simplifions également, en excluant les « Retraités » et les « Etudiants ») en fonction de la profession du père et de voir s'il y a mobilité ascendante ou non.

Avant toute chose, il faut définir comment on mesure cette mobilité, en particulier entre les différentes catégories socioprofessionnelles entre elles. Nous avons considéré que les Catégories socioprofessionnelles s'ordonnaient de la sorte :

Ouvrier << Artisan / << Employé << Profession << Cadres / Profession
Commerçant intermédiaire intellectuelle

En ce qui concerne les traitements pour chaque prénom, en excluant les individus qui sont « Retraités » ou « Etudiants » au moment de l'enquête, on effectue les mêmes tris croisés que précédemment, entre l'année de naissance et la profession du père (on ne tiendra pas compte non plus de la modalité « Inconnu »). Puis, on étudie la profession de l'individu au regard de la profession de leur père : on demande en fait six tris à plat (pour chaque catégorie socioprofessionnelle) des années de naissance de ceux qui ont connu une mobilité sociale ascendante, c'est-à-dire en excluant à nouveau les « retraités » (même si avant d'être retraités, ils avaient une profession mais nous n'avons pas cette information) et les « étudiants » ainsi que tous les cas de figure qui ne correspondent pas au phénomène étudié. On précisera juste ici que dans le cas des « cadres », on ne peut calculer de mobilité sociale ascendante mais dans nos traitements, nous sélectionnerons ceux qui sont nés fils de cadres et qui le restent ensuite.

Enfin, on calcule la proportion représentée par ceux qui ont connu une mobilité sociale ascendante pour chaque catégorie socioprofessionnelle et chaque classe quinquennale d'années de naissance.

Nous calculons enfin la moyenne des taux de mobilité ascendante sur toute la période.